

Communiqué : Lancement d'un appel à candidatures à destination des entrepreneurs en musiques actuelles



L'appel à candidatures "Musiques Actuelles et Innovation", lancé dans le cadre du programme Caterva, est en ligne. Caterva est un programme de soutien à l'innovation en musiques actuelles, propulsé par Le Garage Électrique et les partenaires du réseau RCA, avec le soutien de la DRAC Occitanie, de la Région Occitanie, et du Centre National des Variétés (CNV).

[Accéder à la présentation de l'appel à candidatures en cliquant ici](#)

[Accéder au formulaire de candidature en cliquant ici](#)

OBJECTIF DE L'APPEL À PROJETS

Le présent appel à candidatures vise à repérer, accompagner et à développer des projets innovants dans le secteur de la musique issus d'entreprises de la région ex-Languedoc-Roussillon pendant une durée de 12 mois à partir de la sélection des lauréats.

CRITÈRES D'ELIGIBILITÉ

Sont éligibles des projets proposant une innovation technique ou sociale dans la production, la création et la diffusion de la musique, ancrés dans une dynamique entrepreneuriale.

→ L'appel est ouvert à toutes les entreprises du secteur musical :

- Toutes les personnes morales, dont l'existence est reconnue par la loi indépendamment des personnes ou des institutions qui les possèdent, ou qui en sont membres,
- toutes les personnes physiques, qui, en tant qu'indépendants, exercent une activité économique,
- pouvant justifier d'un an d'activité.

→ L'obligation d'affiliation au CNV, ainsi que le paiement de la taxe sur les spectacles de variétés, ne concernent que les structures relevant du champ d'application du CNV.

→ Particulièrement, nous serons attentifs à tout projet concernant (liste non exhaustive donnée à titre indicatif) :

- les liens entre la musique et l'image, la communication créative des projets musicaux, la

- promotion et la communication numérique,
- l'édition, la supervision musicale et la prescription musicale,
 - la billetterie de spectacle,
 - l'audio numérique. → Le programme Caterva est ouvert aux entreprises originaires des cinq départements de l'ex-Languedoc-Roussillon : Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales.



MODALITÉS DE CANDIDATURE

- Les dossiers de candidature sont à remplir sur le site Internet de Le Garage Électrique.
- Les dossiers déclarés éligibles seront soumis pour examen et décision au comité de pilotage.
- La sélection des projets sera établie conjointement par l'État, la Région et le CNV. Un Comité de Pilotage réunissant 2 représentants de l'État, 2 représentants de la Région Occitanie, 2 représentants du Centre National des Variétés, et des personnalités qualifiées.

CALENDRIER

Date limite de dépôt des candidatures : MARDI 5 JUIN 2017

Réalisation des diagnostics : entre le lundi 26 juin et le mercredi 5 juillet 2017

Démarrage de l'accompagnement : juillet 2017

CATERVA est réalisé en partenariat avec les salles de concert [Elmediator](#), [Le Sonambule](#), [Paloma](#), et les associations [Illusion&Macadam](#) et [Les Elvis Platinés](#), membres du réseau RCA.

Le programme CATERVA vise à créer un réseau de soutien à l'entrepreneuriat musical. Il prend forme en un dispositif d'accompagnement pour les entrepreneurs musicaux. Il soutient le développement de leurs projets en aidant leur insertion dans le tissu régional professionnel des musiques actuelles et des industries créatives.



CONTACTS

Mathieu Lambert / Le Garage Électrique / caterva@legarageelectrique.net

+33 4 67 582 748 / www.legarageelectrique.net